



COMMUNIQUE DE PRESSE

Mise en œuvre de la feuille de route pour la maîtrise et l'optimisation des Surestaries (11.03.2016)

Dans le cadre de la mise en œuvre des dispositions de la feuille de route visant la maîtrise et l'optimisation des surestaries, Monsieur Aziz RABBAH, Ministre de l'Équipement, du Transport et de la Logistique, a présidé, le vendredi 11 mars 2016 au siège du Ministère, une importante réunion consacrée à la coordination entre les différents départements ministériels et les administrations (1) concernés par cette problématique.

En ouverture de séance, Monsieur le Ministre a rappelé que l'étude de la problématique des surestaries réalisée par une commission au niveau du Département et pilotée par l'ANP, a permis d'établir un diagnostic détaillé des surestaries inhérents aux échanges commerciaux par voie maritime et d'identifier plusieurs chantiers constituant des gisements d'amélioration pour la maîtrise de cette question. Ces chantiers ont été structurés sous forme d'une feuille de route présentée et partagée avec l'ensemble des acteurs concernés.

Faut-il le rappeler, l'optimisation des surestaries payées par les opérateurs nationaux permettra de renforcer la compétitivité des échanges extérieurs du pays et d'atténuer l'impact sur les finances publiques de ces dépenses « non productives », dont le montant est estimé selon l'Office des Changes à environ 300 Millions de Dirhams par an, dont 1/3 pour les navires.

Cette réunion, qui s'inscrit dans le cadre du processus de déclinaison des préconisations de l'étude susvisée, a pour objectif d'identifier les mesures d'ordre opérationnel permettant la concrétisation des différents chantiers relevant des départements et administrations concernés.

A cet effet, et à l'issue des échanges fructueux enclenchés autour de chaque chantier, plusieurs actions structurantes ont été entérinées ayant trait à l'organisation et l'exploitation des activités portuaires, à l'investissement, etc.

Les principales actions retenues concernent entre autres : (i) la mise en place d'une tarification dissuasive pour le stockage prolongé dans les silos portuaires ; (ii) la mise en place d'un système d'incitation pour les courts séjours ; (iii) l'évaluation de l'opportunité d'adoption d'un système de rating des opérateurs ; (iv) le dédoublement





des pipes GPL au port de Mohammedia ;(v) la réalisation d'un benchmark concernant les mouvements de nuit au port de Mohammedia ; (vi) l'activation de la mise en place du Guichet Unique Physique ; (vii) l'intégration du système de suivi du paiement des surestaries dans PORTNET; (viii) l'évacuation des marchandises en souffrance vers les zones extra-portuaires ; etc.

Poursuivant le même élan, et dans le cadre de la même démarche participative, des réunions thématiques par filière seront tenues avec les différents acteurs concernés du secteur privé.

(1) Ministère de l'Industrie, du Commerce, de l'Investissement et de l'Economie Numérique ; Ministère de l'Energie, des Mines, de l'Eau et de l'Environnement ; Ministère de l'Agriculture et des Pêches Maritimes ; Ministère Délégué auprès du Ministre de l'Industrie, du Commerce, de l'Investissement et de l'Economie Numérique (Commerce Extérieur) ; Administration des Douanes et Impôts Indirects (ADII) ; Office des Changes (OC) ; Direction de la Stratégie, des Programmes et de la Coordination des Transports – METL ; Direction des Affaires Techniques et de la Relation avec la Profession – METL ; Direction des Ports et du Domaine Public Maritime - METL ; Direction de la Marine Marchande – METL ; Agence Nationale des Ports (ANP) ; Agence Marocaine de Développement de la Logistique (AMDL) ; Office National des Chemins de Fer (ONCF) ; Conseil National du Commerce Extérieur (CNCE) ; MARS Maroc ; PortNet.

